

COMMISSION PONTIFICALE BIBLIQUE

De l'authenticité mosaïque du Pentateuque

NOUS croyons utile de donner en entier le texte officiel des récentes réponses, analysées par notre distingué correspondant romain, que vient de publier la Commission Pontificale Biblique.

1o Les arguments amassés par la critique contre l'authenticité mosaïque du Pentateuque ont-ils assez de poids pour que, malgré les nombreux témoignages de l'Ancien et du Nouveau Testament pris dans leur ensemble, malgré la persuasion constante du peuple juif, la tradition ininterrompue de l'Eglise, non moins que les preuves internes tirées des Livres eux-mêmes, on puisse affirmer que ces livres n'ont pas Moïse pour auteur, et qu'ils ont été composés d'éléments pour la plus grande partie postérieurs à Moïse?

Réponse : Non.

2o L'authenticité mosaïque du Pentateuque exige-t-elle nécessairement que l'on tienne pour certain que Moïse a tout écrit de sa propre main ou dicté à des copistes? — Peut-on admettre l'hypothèse de ceux qui estiment qu'après avoir conçu son œuvre sous l'inspiration divine, il en a confié la rédaction à un ou plusieurs secrétaires, lesquels auraient toutefois rendu fidèlement ses pensées sans rien écrire ni rien omettre contre son gré; et l'ouvrage ayant été rédigé de la sorte, inspiré et approuvé par Moïse, l'auteur principal, n'a-t-il pas pu être publié sous son nom?

Réponse : Non, pour la première partie de la demande; oui, pour la seconde.

3o Peut-on, sans préjudice de l'authenticité mosaïque du Pentateuque, admettre que, pour composer son ouvrage, Moïse ait puisé à des sources antérieures, documents écrits ou tra-